

# LES VIOLENCES, QUELQUES CHIFFRES



Jusqu'en 2020, **75% DES JEUNES SPORTIFS(VES) N'ONT JAMAIS ÉTÉ SENSIBILISÉS(ÉES)** sur le sujet des violences et agressions sexuelles....



**ENTRE 2 ET 8% DES ATHLÈTES SERAIENT VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES** dans le contexte sportif.



**14 % DES ATHLÈTES PASSÉS(ÉES) PAR LES C.R.E.P.S.** ont été agressés(ées) sexuellement.

**IL Y A OBLIGATION DE SIGNALEMENT SI SUSPICION.**

**3 ANS D'EMPRISONNEMENT SI NON DÉNONCIATION**, pour toute personne qui a connaissance de faits sur une personne vulnérable...

C'est un délit...  
Et si mineur **MOINS DE 15 ANS**,  
peine portée à **5 ANS**



**LE DÉLAI DE PRESCRIPTION À ÉTÉ PORTÉ DE 20 À 30 ANS** et seul un juge peut prononcer la prescription...



Au 1er juin 2020, **177 PERSONNES ISSUES DE 40 FÉDÉRATIONS SONT MISES EN CAUSE** pour des faits de violences sexuelles.

**DANS 75% DES CAS, IL S'AGIT D'ACCUSATIONS LOURDES : VIOL OU AGRESSION.**

**POUR 50% DES INDIVIDUS**, les faits reprochés remontent à une période antérieure à 2019.

A l'inverse, pour au moins 39 personnes, ils sont plus récents.